

SALVADOR

Femmes en danger, impunité des assassins

Index AI : AMR 29/007/2005

ÉFAI

Embargo : vendredi 25 novembre 2005

(06 h 00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gouvernement du Salvador a une dette envers les femmes du pays, une dette dont seule la justice lui permettra de s'acquitter, a déclaré aujourd'hui Amnesty International, en rendant publique une lettre adressée au président de la république, Elías Antonio Saca, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Dans cette lettre, Amnesty International déplore le peu d'empressement dont font preuve les autorités pour enquêter de manière approfondie sur une série de meurtres, dont ont été victimes des femmes, ainsi que la manière dont sont traités les proches de ces dernières lorsqu'ils entendent porter plainte.

Entre la fin de l'année 2002 et le milieu de l'année 2004, au Salvador, au moins 20 femmes et fillettes ont été victimes d'agressions sexuelles, avant d'être sauvagement tuées.

Sur les 20 corps retrouvés, 12 avaient été rendus méconnaissables, décapités ou dépecés. Plusieurs portaient des traces de brûlure. Deux étaient totalement carbonisés.

Les responsables de ces crimes n'ont été jugés et condamnés que dans trois affaires sur 20. Pour les 17 autres, l'enquête, lorsqu'elle a eu lieu, n'a pas abouti.

« La manière dont ont été commis ces meurtres rappelle beaucoup la façon de procéder des escadrons de la mort des années 1970, qui cherchaient à terroriser la population, a déclaré Amnesty International. Ajoutée à la passivité des autorités, cette similitude crée un climat de peur et une perte de confiance des citoyens dans la justice de leur pays. »

Une enquête menée par la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes confirme que le nombre de plaintes pour violence contre des femmes enregistrées par les autorités est très inférieur à celui des affaires rapportées par la presse et par les organisations de défense des droits humains. Or, les recommandations de la rapporteuse spéciale ont été ignorées par les pouvoirs publics, tout comme les appels lancés par diverses organisations locales.

« La démission de la justice constatée au Salvador non seulement menace le fonctionnement de l'État de droit, mais elle place également les femmes du pays en danger permanent. »

Amnesty International a demandé aux autorités salvadoriennes d'enquêter de toute urgence sur les meurtres dont ont été victimes des femmes et des fillettes et de traduire en justice les responsables présumés. L'organisation de défense des droits humains a également insisté une nouvelle fois sur la nécessité de mesures concrètes, susceptibles d'éviter que de tels crimes ne se reproduisent à l'avenir. ●

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter la lettre adressée par Amnesty International au président Saca, intitulée [El Salvador. Carta al Presidente Elías Antonio Saca](#) (index AI: AMR 29/002/2005), sur le site de l'organisation.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>